



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

exportations

Question écrite n° 58077

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité de lui rappeler les mesures prises par le Gouvernement afin d'encourager les ventes de vin à l'exportation.

Texte de la réponse

Les marchés des vins à l'exportation constituent un débouché important pour la production française de vins et spiritueux. La France a exporté 14 millions d'hectolitres de vins en 2004 pour une production d'environ 58 millions d'hectolitres pour la campagne 2004-2005. Face à une concurrence accrue sur les marchés extérieurs et à une consommation intérieure stable, voire en baisse, il est essentiel de garder et développer nos points de marché à l'exportation. Pour cela, le Gouvernement a adopté une démarche d'ensemble afin de renforcer nos entreprises à l'exportation. Le premier volet de la démarche repose sur une action en faveur de la réorganisation de l'offre française : il s'agit de favoriser l'émergence d'une offre qui réponde au mieux à la demande des consommateurs français, mais aussi étrangers. La gestion par bassin de production, la réforme de l'Institut national des appellations d'origine, les possibilités données par la loi relative au développement des territoires ruraux de produire sur une même zone des vins d'appellation d'origine contrôlée et des vins de pays participent de cette démarche. Le second volet de la démarche consiste à donner à nos entreprises viticoles des outils concrets, d'utilisation immédiate, afin de favoriser leurs démarches à l'exportation. Dans cette intention, le partenariat national pour le développement de l'industrie agroalimentaire (PNDIAA) a été spécifiquement doté de 7 millions d'euros pour 2005 au profit des entreprises exportatrices de la filière viticole. Enfin, un chargé de mission a été nommé pour analyser les stratégies d'achat des opérateurs et le positionnement des vins français sur les marchés extérieurs. Ces mesures d'ensemble permettront d'améliorer notre compétitivité à l'exportation.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58077

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2005, page 1506

Réponse publiée le : 16 août 2005, page 7796